



Association STOP AMBROISIE

Mairie de Génissieux 26750

stop.ambroisie@gmail.com www.stopambroisie.com

5 octobre 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ambroisie : une saison 2017 catastrophique pour les personnes allergiques !

L'association Stop Ambroisie interpelle le Ministère de la Santé.

En retard et trop flou, le décret d'application de la loi santé n'est pas adapté.

En ce mois d'octobre qui marque la fin de la saison de l'ambroisie, l'association STOP AMBROISIE tire la sonnette d'alarme : l'ambroisie continue à s'étendre sur le territoire et le nombre de personnes allergiques continue à progresser.

- 21% des habitants des zones touchées sont allergiques. Ce taux pourrait malheureusement monter à 40% dans les 10 ans à venir. La situation se rapprocherait de celle de la Hongrie où 50% de la population souffre d'allergie à l'ambroisie. L'infestation y est devenue définitive et irréversible.
- Les estimations de Stop Ambroisie s'ajoutent à celles de l'Observatoire Régional de la Santé¹ selon lequel on observe **un catastrophique doublement du nombre de malades** de l'ambroisie² en 10 ans, de 2004 à 2014. La proportion de personnes atteintes passant de **10% à 21% de la population** concernée.

Voilà 35 ans que l'ambroisie est identifiée comme un « problème de santé publique » et que les pouvoirs publics informent et prétendent organiser la lutte contre l'ambroisie. Les moyens mis en œuvre par les pouvoirs publics et par les élus demeurent cependant largement insuffisants et incapables de contrôler l'infestation. **Comment expliquer qu'il ait fallu plus d'un an pour adopter le décret d'application de la loi santé de janvier 2016, celle-ci devant accélérer la lutte ? Les malades, eux, ne peuvent attendre ! Par ailleurs, le décret d'application, tel qu'il est rédigé est vain. Trop flou, il ne détermine pas les responsabilités dans la lutte !**

Pourtant les moyens de lutte sont bien connus, réalistes dans leur mise en œuvre et peu coûteux. Il s'agit de soutenir les agriculteurs en les incitant à recourir à tous les moyens actuellement à leur disposition pour gérer la plante invasive. Du côté des communes, celles qui font un travail sérieux parviennent chaque année à obtenir la destruction de la quasi-totalité des ambrosies. Il faut des référents **formés et motivés**. Le contrôle de la plante est donc encore possible.

Stop Ambroisie demande d'une part aux pouvoirs publics de se montrer beaucoup plus déterminés et mieux organisés, et d'autre part aux élus communaux et intercommunaux de prendre ce problème réellement au sérieux avant qu'il ne soit trop tard.

PS : vous avez dû recevoir ci-joint un plant d'ambroisie. N'ayez crainte, il ne provoquera pas d'allergie chez vous. Mais dans nos campagnes et nos communes, les allergies se propagent !

¹ avril 2015

² région Rhône Alpes